



Compte-rendu analytique de la séance du Conseil municipal du lundi 1^{er} juillet 2019

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, le lundi 1^{er} juillet 2019, à 19h30, dans la Salle polyvalente de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis TISSERAND, Maire de Courtenay.

Lors de cette séance, le Conseil municipal a :

- **adopté** le Compte-rendu analytique et le Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du lundi 27 mai 2019.
- **protesté** fermement contre la décision du Gouvernement d'exclure la Région Centre - Val de Loire du bénéfice du relèvement du numerus clausus applicable aux étudiants admis en seconde année de médecine générale, décision incompréhensible et injustifiée, qui ne peut avoir pour effet que d'aggraver la désertification médicale constatée dans le Loiret, et tout particulièrement dans l'arrondissement de Montargis, a **rappelé** l'urgence de mesures susceptibles d'améliorer l'accès aux soins pour les habitants de notre territoire, et a **demandé** instamment au Gouvernement de revoir sa position, en permettant à la Région Centre-Val de Loire de pouvoir bénéficier du relèvement du numerus clausus.
- **approuvé** les conventions de mise à disposition des Salles du Pôle culturel et associatif aux bénéficiaires et a **autorisé** Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions ainsi que tout autre document s'y rapportant.
- **accepté** la modification de la régie générale pour les manifestations du Pôle culturel et associatif ainsi que de la Médiathèque, pour l'encaissement de diverses manifestations (concerts, représentations théâtrales, spectacle de danse, conférences, invitations d'auteurs sans que cette liste soit limitative), a **accepté** les articles de ladite régie tels qu'ils ont été énoncés, et a **autorisé** Monsieur le Maire à nommer le ou les agents régisseurs, titulaires et suppléants, par arrêté municipal.
- **autorisé** Monsieur le Maire à signer la convention de déversement, de transfert et de traitement sur l'usine de Courtenay des effluents industriels de la Fromagerie Les Courtenay et a **autorisé** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- **acté** la volonté de la Commune de Courtenay de réaliser une campagne de mesures de reliquats azotés sortie récolte à l'été 2019, a **validé** l'adhésion de la Commune de Courtenay au groupement de commandes pour la réalisation d'une campagne de reliquats azotés sortie récolte à l'été 2019 selon les termes de la convention, a **approuvé** le projet de convention constitutive du groupement de commandes désignant le PETR du Montargois-en-Gâtinais coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter le marché correspondant selon les modalités fixées dans la convention, sachant que des modifications de détail peuvent encore être apportées à cette convention, et a **autorisé** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

- **acté** la volonté de la Commune de Courtenay de poursuivre les actions relatives à la mise en œuvre de campagnes de mesures de reliquats azotés à partir de l'automne 2019, a **validé** l'adhésion de la Commune de Courtenay au groupement de commandes pour la réalisation de campagnes de mesures de reliquats azotés selon les termes de la convention, a **approuvé** le projet de convention constitutive du groupement de commandes désignant le PETR du Montargois-en-Gâtinais coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter le marché correspondant selon les modalités fixées dans la convention, sachant que des modifications de détail peuvent encore être apportées à cette convention, et a **autorisé** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents afférents à ce dossier.
- **autorisé** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 relatif à la délégation de service public de l'eau potable avec SUEZ Eau France et a **autorisé** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- **autorisé** Monsieur le Maire à effectuer les modifications des surtaxes de la part communale en eau potable, a **autorisé** Monsieur le Maire à effectuer les modifications des surtaxes de la part communale en assainissement, et a autorisé Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- **autorisé** Monsieur le Maire à signer la convention d'autorisation d'occupation de site pour l'installation et l'exploitation d'une station-relais de communications électroniques dans les emprises du réservoir d'eau potable de Courtenay (château d'eau, 12 rue des violettes) et a **autorisé** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- **adopté** la Décision Modificative n°2, par chapitre, du Budget COMMUNE 2019, telle qu'elle a été présentée.
- **approuvé** la convention de mise à disposition entre la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane (3CBO) et la Commune de Courtenay, pour l'organisation de la Fête des associations le 07 septembre 2019, à Courtenay, et a **autorisé** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout autre document se rapportant ce dossier.
- **autorisé** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition et à procéder à toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et au transfert de la Zone d'Activités du Luteau de Courtenay, à la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane, et a **autorisé** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- **donné** un avis favorable à l'exercice du droit de préemption, à l'achat ou tout projet d'aménagement de la parcelle YE n°16 au profit ou par la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane, et a **autorisé** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Informations du Maire et questions diverses.

Fait à Courtenay, le 02 juillet 2019



Le Maire,

Francis Tisserand
Francis TISSERAND